



LES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION

PORTRAIT STATISTIQUE 2017

Les femmes sont fortement sous-représentées dans l'industrie de la construction. En effet, malgré une augmentation notable de leur présence en 2017, seulement 1,91 % de la main-d'œuvre est composée de femmes. C'est une proportion moindre que celle observée dans le reste du Canada.

MISE EN CONTEXTE

Depuis 1995, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a le mandat¹ d'élaborer des mesures visant à favoriser l'accès, le maintien en emploi et l'augmentation du nombre de femmes dans l'industrie de la construction. Au moment de la mise en œuvre du premier Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF), en 1997, leur nombre était négligeable sur les chantiers.

Depuis 2015, la CCQ et ses partenaires implantent le PAEF 2015-2024², une nouvelle mouture visant à accroître significativement le nombre et la proportion de femmes exerçant un métier ou une occupation sur les chantiers couverts par la *Loi R-20*³. La cible de la première phase du PAEF est d'atteindre au moins 3 % de femmes actives sur les chantiers en 2018.

Le portrait des femmes en 2017 permet de connaître la situation des femmes dans l'industrie. Il comprend des volets sur l'accès des femmes à l'industrie de la construction et leur maintien en emploi, les métiers et occupations que font ces femmes, les secteurs dans lesquels elles se retrouvent, qui les embauche, leur région de domicile et le nombre d'heures qu'elles effectuent.

Rédaction épiciène : Ce document a été rédigé selon les principes de la rédaction épiciène, notamment le recours à la formulation neutre et aux appellations au féminin et au masculin coordonnées.

¹ À la suite du Sommet de la construction au Québec, en 1993, les représentants de l'industrie adoptaient à l'unanimité une résolution pour traiter de l'intégration des femmes dans l'industrie de la construction. Le gouvernement a par la suite mandaté la CCQ par le biais des articles 123.1 et 126.0.1 de la *Loi R-20*.

² Pour obtenir plus de détails sur le PAEF et ses réalisations, consultez le ccq.org.

³ *Loi R-20 : Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, RLRQ, chap. R-20.

CONTENU

MISE EN CONTEXTE	1
L'INDUSTRIE EN 2017	2
Augmentation notable de la part de femmes actives en 2017	2
L'entrée des femmes dans l'industrie en forte augmentation	3
Les femmes sont principalement apprenties, mais de plus en plus de femmes parviennent au statut de compagnon	4
Quelques métiers se démarquent	4
Les femmes sont plus concentrées dans le secteur institutionnel et commercial ainsi que le secteur résidentiel	6
Croissance notable du nombre d'entreprises engageant des femmes	6
Quatre régions accueillent plus de 2 % de femmes	7
Très légère augmentation de la moyenne d'heures des femmes ayant le statut de compagnon, et léger recul pour les femmes apprenties	8
Difficile maintien des femmes dans l'industrie de la construction	10
ANNEXE STATISTIQUE	11

L'INDUSTRIE EN 2017

L'activité dans l'industrie de la construction a légèrement augmenté, en 2017. Les heures travaillées sur les chantiers de construction se sont accrues de 2 % par rapport à 2016. Trois des quatre secteurs ont vu leur volume de travail augmenter, le secteur industriel étant le seul à subir un recul. La présence simultanée des projets du nouveau pont Champlain et de l'échangeur Turcot a favorisé le secteur du génie civil et de la voirie. Le secteur résidentiel a inscrit une performance surprenante, avec un volume de travail en hausse de 6 %. Quant au secteur institutionnel et commercial, la faible hausse enregistrée a permis au secteur de franchir la barre des 79 millions d'heures travaillées. La main-d'œuvre totale active a crû de 2 % en 2017, portant le nombre de salariées et de salariés à 157 086 comparativement à 154 118 en 2016.

AUGMENTATION NOTABLE DE LA PART DE FEMMES ACTIVES EN 2017

La part des femmes a connu une augmentation notable, en 2017. En effet, les femmes représentent 1,91 % de la main-d'œuvre en 2017, comparativement à 1,62 % en 2016.

En 2017, la présence des femmes sur les chantiers a connu une hausse considérable de 20 % par rapport à 2016, avec l'ajout de 499 femmes, tandis que le nombre d'hommes actifs a augmenté de 2 %. Elles sont ainsi 3 002 femmes actives sur les chantiers (tableau 1).

De plus, le nombre d'entrées de femmes n'a jamais été aussi élevé, avec 757 femmes. La part des femmes a pratiquement atteint 7 % de la main-d'œuvre apparaissant pour une première année dans l'industrie. La proportion de femmes connaît des avancées dans plusieurs métiers et occupations, et le nombre de femmes ayant le statut de compagnon continue d'être en constante augmentation.

Depuis 1997, la présence des femmes poursuit sa progression, quoiqu'elle soit très lente. Cela dit, 2015 et 2016 montrent une augmentation notable de la présence des femmes. En comparaison, la proportion de femmes dans la construction observée dans le reste du Canada est plus élevée qu'au Québec⁴.

Néanmoins, il reste des défis importants à relever⁵ : le taux d'abandon demeure élevé par rapport à celui des hommes, certains métiers sont difficiles à intégrer et encore peu d'entreprises embauchent des femmes, quoique 2017 ait connu une croissance notable du nombre d'entreprises engageant des femmes.

Tableau 1 – Main-d'œuvre active selon le sexe
1997 à 2017, nombre de salariées et salariés et part des femmes

Année	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
1997	243	84 946	85 189	0,29%
1998	302	87 697	87 999	0,34%
1999	412	93 701	94 113	0,44%
2000	515	97 594	98 109	0,52%
2001	627	99 354	99 981	0,63%
2002	770	107 554	108 324	0,71%
2003	1 031	117 696	118 727	0,87%
2004	1 303	127 108	128 411	1,01%
2005	1 481	131 914	133 395	1,11%
2006	1 566	132 514	134 080	1,17%
2007	1 664	136 468	138 132	1,20%
2008	1 730	143 261	144 991	1,19%
2009	1 735	144 122	145 857	1,19%
2010	1 904	151 385	153 289	1,24%
2011	2 077	157 530	159 607	1,30%
2012	2 191	161 854	164 045	1,34%
2013	2 231	159 670	161 901	1,38%
2014	2 256	155 829	158 085	1,43%
2015	2 289	151 298	153 587	1,49%
2016	2 503	151 615	154 118	1,62%
2017	3 002	154 084	157 086	1,91%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018



⁴ Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada de 2011, si on restreint la comparaison aux professions appareillées avec les métiers ou occupations tels que définis par le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction ou les conventions collectives québécoises, le Québec se distingue avec une des plus faibles proportions de femmes, soit 2,1 % en 2011 (pour l'ensemble de la construction assujettie et non assujettie à la Loi R-20), alors que la moyenne nationale est de 3,1 %. La proportion de femmes dans la construction assujettie à la Loi R-20 seulement était encore plus faible, avec 1,0 % en mai 2011, et ce, même si les travaux assujettis représentent plus de 60 % de l'activité en construction. L'étude complète est disponible au ccq.org, sous le titre *Analyse de la situation des femmes dans l'industrie de la construction : Comparaison entre les provinces du Canada*, septembre 2014.

⁵ Pour obtenir plus de détails sur l'évolution des principaux indicateurs du parcours des femmes, consultez les bilans annuels du PAEF, disponibles au ccq.org.

L'ENTRÉE DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE EN FORTE AUGMENTATION

En 2017, le nombre de femmes n'a jamais été aussi élevé, avec 757 qui ont accédé pour une première fois à l'industrie de la construction. Une hausse substantielle de 57 % par rapport à 2016, alors que les entrées augmentaient de 16 % pour les hommes. La part des femmes poursuit ainsi sa croissance, atteignant 6,9 % des entrées de main-d'œuvre.

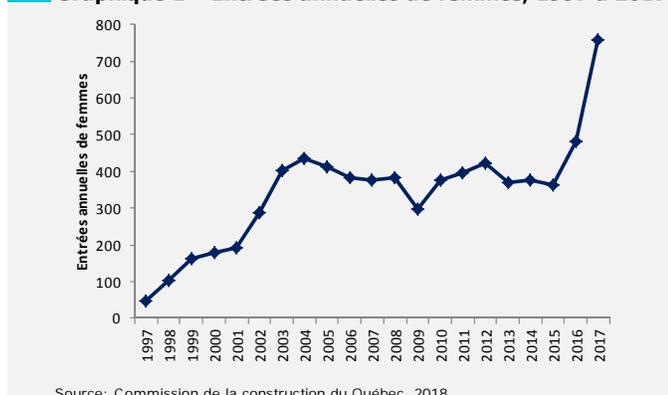
De 1997 à 2004, les entrées de main-d'œuvre féminine ont progressé à un rythme constant. Ce progrès coïncidait avec le regain de l'activité dans l'industrie de la construction et l'accroissement de la présence des femmes sur le marché du travail en général. De 2004 à 2016, les entrées annuelles de femmes dans la construction oscillaient entre 298 et 483 par année, puis elles ont connu une forte augmentation en 2017 (tableau 2). Il est pertinent de noter que des mesures réglementaires d'accès pour les femmes ont été mises en place en décembre 2016. Les données de 2017 illustrent que ces mesures remplissent leur fonction de rattrapage de la présence des femmes, mais il est toutefois trop tôt pour tirer des conclusions sur l'impact à long terme de ces mesures.

Tableau 2 – Entrées de main-d'œuvre selon le sexe
1997 à 2017, nombre de salariées et salariés et part des femmes

Année	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes
1997	46	4 171	4 217	1,1%
1998	102	5 793	5 895	1,7%
1999	161	8 194	8 355	1,9%
2000	180	8 796	8 976	2,0%
2001	193	8 405	8 598	2,2%
2002	287	11 789	12 076	2,4%
2003	402	14 053	14 455	2,8%
2004	434	15 298	15 732	2,8%
2005	413	13 669	14 082	2,9%
2006	382	11 791	12 173	3,1%
2007	377	13 537	13 914	2,7%
2008	384	15 421	15 805	2,4%
2009	298	11 511	11 809	2,5%
2010	378	14 063	14 441	2,6%
2011	395	14 403	14 798	2,7%
2012	422	13 278	13 700	3,1%
2013	370	9 968	10 338	3,6%
2014	375	8 877	9 252	4,1%
2015	363	7 779	8 142	4,5%
2016	483	8 803	9 286	5,2%
2017	757	10 186	10 943	6,9%
Total	7 202	229 785	236 987	3,0%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

Graphique 1 – Entrées annuelles de femmes, 1997 à 2017



Source: Commission de la construction du Québec, 2018

Durant la période 1997-2017, 7 202 femmes ont amorcé une carrière dans l'industrie de la construction. Toutefois, ces nombreuses entrées de femmes ont été contrecarrées par un taux de départ de l'industrie passablement élevé, pratiquement le double de celui des hommes.

L'intégration des femmes dans l'industrie de la construction s'effectue principalement par la voie de l'apprentissage. Ainsi, depuis 1997, les femmes sont entrées à titre d'apprenties dans une proportion de 74 % comparativement à 69 % pour les hommes (tableau 3). Peu entrent à titre de compagnons : seulement 3 % des femmes entrent par cette voie alors que la proportion est de 10 % chez les hommes. La proportion d'entrées à titre d'occupations est équivalente, soit 23 % pour les femmes comparativement à 22 % pour les hommes. Les nouvelles apprenties de la période 1997-2017 sont détentrices d'un diplôme d'études professionnelles dans une proportion de 45 %, une proportion similaire à celle de 48 % pour les hommes.

Tableau 3 – Entrées de main-d'œuvre par sexe selon le statut et la présence d'un diplôme d'études professionnelles chez les apprentis

Cumulatif 1997 à 2017, nombre de salariées et salariés et part des femmes

Statut	Femmes		Hommes		Total		Part des femmes
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
Apprenti	5 345	74%	157 441	69%	162 786	69%	3,3%
Compagnon	199	3%	22 419	10%	22 618	10%	0,9%
Occupation	1 658	23%	49 925	22%	51 583	22%	3,2%
Total	7 202	100%	229 785	100%	236 987	100%	3,0%
Présence d'un diplôme chez les apprentis							
Avec diplôme	2 388	45%	75 109	48%	77 497	48%	3,1%
Sans diplôme	2 957	55%	82 332	52%	85 289	52%	3,5%
Total	5 345	100%	157 441	100%	162 786	100%	3,3%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

LES FEMMES SONT PRINCIPALEMENT APPRENTIES, MAIS DE PLUS EN PLUS DE FEMMES PARVIENNENT AU STATUT DE COMPAGNON

Le profil des femmes actives en 2017 demeure considérablement différent de celui des hommes. Compte tenu de leur faible ancienneté dans l'industrie de la construction, les femmes sont apprenties dans une très large proportion.

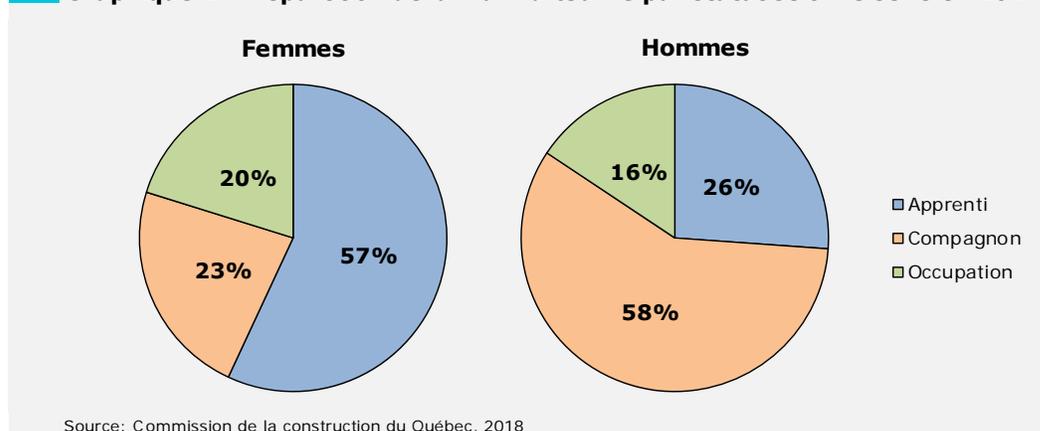
Les 1 709 femmes apprenties représentent 57 % des femmes actives dans la construction, comparativement à 26 % pour les hommes.

Bien qu'il y ait 44 femmes de plus ayant le statut de compagnon en 2017 par rapport à 2016, la part de femmes ayant le statut de compagnon a légèrement

baissé en 2017, ce qui est une conséquence de la forte augmentation des entrées de femmes. En effet, il y a 361 femmes de plus qui ont le statut d'apprenti en 2017 qu'en 2016 et 94 de plus qui ont le statut d'occupation. Au total, ce sont 687 femmes qui ont le statut de compagnon en 2017, représentant 23 % des femmes actives dans la construction alors que 58 % des hommes ont ce statut.

Il y a 606 femmes qui détiennent le statut d'occupation, représentant 20 % des femmes comparativement à 16 % chez les hommes.

Graphique 2 – Répartition de la main-d'œuvre par statut selon le sexe en 2017



QUELQUES MÉTIERS SE DÉMARQUENT

Même s'il existe 25 métiers et une centaine d'occupations exercés dans l'industrie de la construction assujettie à la *Loi R-20*, dans les faits plus de la moitié de la main-d'œuvre totale se concentre dans 3 ou 4 métiers ou occupations (tableau A1 de l'annexe statistique).

Notamment, pour le statut d'apprenti, 61 % de la main-d'œuvre se concentre dans 4 métiers (charpentier-menuisier, électricien, peintre et tuyauteur), alors que chez les femmes, la concentration des apprenties est de 75 % dans les métiers de charpentier-menuisier, électricien, peintre et plâtrier. À lui seul, le métier de peintre regroupe 33 % des femmes apprenties alors que seulement 4 % des hommes en apprentissage exercent ce métier.

La part des femmes apprenties dépasse 4 % dans 6 métiers, soit celui de peintre (25,0 %), de calorifugeur (12,2 %), de carreleur (8,6 %), de plâtrier (8,1 %), de poseur de revêtements souples (7,1%) et de chaudronnier (7,0 %) (tableau 5). À l'inverse, la part des femmes apprenties est inférieure à 1 % dans les métiers de ferrailleur, de frigoriste, de mécanicien industriel de chantier, de mécanicien de machineries lourdes et de mécanicien en protection-incendie.

La part des femmes chez les compagnons dépasse 1 % dans seulement 5 métiers, soit celui de peintre (7,3 %), de calorifugeur (3,7 %), de plâtrier (2,5 %), de carreleur (2,5 %) et de poseur de revêtements souples (1,2 %).

Par ailleurs, la part des femmes se démarque dans 4 occupations, avec plus de 3 % de femmes, soit celles de magasinier/commis (46,2 %), d'arpenteur (7,6 %), de conducteur de camion (3,6 %) et de scaphandrier (plongeur professionnel) (3,2 %).

Tous statuts confondus, 4 métiers sont en queue de peloton, avec moins de 10 femmes, soit celui de ferrailleur, de mécanicien industriel de chantier et de mécanicien en protection-incendie, et elles sont même absentes du métier de mécanicien de machines lourdes.

Tableau 5 – Femmes actives par statut selon le métier et l'occupation

2017, nombre de salariées et part des femmes

Métier / Occupation	Femmes			Part des femmes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueteur-maçon / Briqueteuse-maçonne	23	4	27	1,3%	0,1%	0,5%
Calorifugeur / Calorifugeuse	33	28	61	12,2%	3,7%	5,9%
Carreleur / Carreleuse	99	32	131	8,6%	2,5%	5,4%
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	443	71	514	3,0%	0,3%	1,2%
Chaudronnier / Chaudronnière	8	5	13	7,0%	0,8%	1,8%
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	28	3	31	2,4%	0,2%	1,0%
Couvreur / Couvreuse	33	10	43	1,4%	0,3%	0,8%
Électricien / Électricienne	158	87	245	2,9%	0,7%	1,4%
Ferblantier / Ferblantière	30	18	48	2,5%	0,6%	1,1%
Ferrailleur / Ferrailleuse	0	7	7	0,0%	0,6%	0,5%
Frigoriste	8	3	11	0,7%	0,1%	0,3%
Grutier / Grutière	6	8	14	2,6%	0,5%	0,8%
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	11	7	18	2,8%	0,9%	1,6%
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	1	2	3	0,9%	0,2%	0,3%
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	4	1	5	0,9%	0,1%	0,4%
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	14	11	25	2,0%	0,4%	0,8%
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	17	2	19	1,5%	0,1%	0,8%
Opérateur / Opératrice de pelles	11	23	34	1,4%	0,4%	0,5%
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	27	31	58	3,6%	0,6%	1,0%
Peintre	572	248	820	25,0%	7,3%	14,4%
Plâtrier / Plâtrière	103	45	148	8,1%	2,5%	4,8%
Poseur / Poseuse de revêtements souples	24	10	34	7,1%	1,2%	2,8%
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	18	10	28	2,0%	0,6%	1,1%
Tuyauteur / Tuyauteuse	38	21	59	1,3%	0,3%	0,6%
Total des métiers	1 709	687	2 396	4,1%	0,8%	1,8%
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			5			0,9%
Conducteur / Conductrice de camions			21			3,6%
Magasinier / Magasinière / Commis			6			46,2%
Main-d'œuvre de lignes			21			0,9%
Manœuvre			422			2,3%
Arpenteur / Arpenteuse			86			7,6%
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			4			3,2%
Soudeur / Soudeuse			11			1,4%
Autres occupations			30			3,4%
Total des occupations			606			2,5%
Total			3 002			1,9%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

LES FEMMES SONT PLUS CONCENTRÉES DANS LE SECTEUR INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL AINSI QUE LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

De manière générale, les femmes exercent des métiers ou occupations moins présents dans le secteur industriel ainsi que dans le secteur du génie civil et de la voirie. Il en découle que la répartition par secteur de leurs heures travaillées se distingue de celle des hommes. Les femmes pratiquant un métier travaillent principalement dans le secteur institutionnel et commercial ainsi que le secteur résidentiel (tableau 6).

Elles réalisent en effet 90 % de leurs heures travaillées dans ces 2 secteurs, comparativement à 79 % pour les hommes. Les femmes exerçant une occupation travaillent relativement plus dans le secteur institutionnel et commercial que les hommes : 38 % de leurs heures comparativement à 29 % pour les hommes.

Tableau 6 – Répartition des heures travaillées par secteur selon le sexe et le statut
2017, répartition des heures travaillées

Secteur	Femmes			Hommes		
	Métiers	Occupations	Total	Métiers	Occupations	Total
Génie civil et voirie	6%	42%	12%	13%	57%	20%
Industriel	4%	8%	5%	7%	6%	7%
Institutionnel / Commercial	61%	38%	57%	58%	29%	54%
Résidentiel	29%	12%	26%	21%	8%	19%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

CROISSANCE NOTABLE DU NOMBRE D'ENTREPRISES ENGAGEANT DES FEMMES

L'année 2017 a connu une augmentation notable des employeurs qui ont engagé au moins 1 femme en 2017, avec 380 entreprises de plus que l'an passé (tableau 7), pour un total de 2 439, représentant 9,5 % des employeurs. L'accroissement a été particulièrement fort parmi les employeurs de 5 salariés et moins, qui constituent 82 % de tous les employeurs. Toutefois, il demeure que seulement 6 % d'entre eux embauchent des femmes.

À l'opposé, 51 % des employeurs de plus de 25 salariés embauchent des femmes. Que les femmes se retrouvent dans les grandes entreprises n'a rien de surprenant, car plus une entreprise a de salariés, plus la probabilité qu'elle embauche une femme est grande.

Tableau 7 – Nombre et part des employeurs qui embauchent des femmes selon le nombre moyen de salariés

2017, nombre et part des employeurs

Nombre moyen de salariés	Employeurs qui embauchent des femmes	Ensemble des employeurs	Part des employeurs qui embauchent des femmes
5 salariés et moins	1 311	21 162	6,2%
6 à 10 salariés	384	2 381	16,1%
11 à 25 salariés	411	1 455	28,2%
26 à 50 salariés	167	416	40,1%
Plus de 50 salariés	166	238	69,7%
Total	2 439	25 652	9,5%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

QUATRE RÉGIONS ACCUEILLEN PLUS DE 2 % DE FEMMES

Quatre régions de domicile⁶ se démarquent, avec une part⁷ des femmes de plus de 2 % (tableau 8). En effet, dans les régions du grand Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue, les femmes représentent respectivement 2,1 % et 2,6 % de la main-d'œuvre active, en hausse par rapport à 2016. Dans les régions de la Baie-James (2,7 %) et de la Côte-Nord (2,3 %), la part des femmes est en légère baisse en 2017, mais reste tout de même au-dessus de la barre de 2 %.

Du côté des métiers, les régions du grand Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue se distinguent, alors que plus de 2 % de la main-d'œuvre travaillant dans les métiers sont des femmes.

Dans toutes les régions, la part des femmes est plus élevée que l'an passé dans les occupations⁸. Seule la région de l'Estrie a une part des femmes inférieure à 2 % pour les occupations en 2017, alors que les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Baie-James et de la Côte-Nord ont une part supérieure à 3 % pour ce statut.

La région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie compte la plus faible participation des femmes, avec 0,9 % de la main-d'œuvre active.

Les femmes autochtones représentent 4,1 % de l'ensemble de la main-d'œuvre autochtone sur les chantiers. Leur présence est élevée dans 3 régions : l'Abitibi-Témiscamingue (10,7 %), l'Estrie (6,7 %) et le grand Montréal (6,7 %) (tableau A2 en annexe).



Tableau 8 – Main-d'œuvre active par sexe et statut selon la région de domicile et part de la main-d'œuvre totale
2017, nombre de salariées et de salariés et part des femmes

Région de domicile	Femmes			Hommes			Part des femmes		
	Métier	Occupation	Total	Métier	Occupation	Total	Métier	Occupation	Total
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	40	20	60	5 522	970	6 492	0,7%	2,0%	0,9%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	58	30	88	5 922	1 101	7 023	1,0%	2,7%	1,2%
Québec	439	80	519	22 803	3 839	26 642	1,9%	2,0%	1,9%
Mauricie-Bois-Francs	110	30	140	8 969	1 197	10 166	1,2%	2,4%	1,4%
Estrie	69	11	80	5 305	635	5 940	1,3%	1,7%	1,3%
Grand Montréal	1 501	356	1 857	70 572	14 091	84 663	2,1%	2,5%	2,1%
Île de Montréal	279	75	354	11 486	2 803	14 289	2,4%	2,6%	2,4%
Montérégie	525	117	642	27 263	4 786	32 049	1,9%	2,4%	2,0%
Laval-Laurentides-Lanaudière	697	164	861	31 823	6 502	38 325	2,1%	2,5%	2,2%
Outaouais	78	23	101	5 476	975	6 451	1,4%	2,3%	1,5%
Abitibi-Témiscamingue	61	23	84	2 777	344	3 121	2,1%	6,3%	2,6%
Baie-James	2	2	4	109	33	142	1,8%	5,7%	2,7%
Côte-Nord	37	30	67	2 141	662	2 803	1,7%	4,3%	2,3%
Ensemble du Québec	2 396	606	3 002	129 960	24 124	154 084	1,8%	2,5%	1,9%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

⁶ À noter que les régions de domicile définies par la Loi R-20 ne correspondent pas aux régions administratives du Québec.

⁷ Les pourcentages doivent être interprétés avec prudence, étant donné le faible nombre de femmes.

⁸ Les données détaillées sur le nombre de femmes actives par région se trouvent en annexe du présent document, au tableau A3.

TRÈS LÉGÈRE AUGMENTATION DE LA MOYENNE D'HEURES DES FEMMES AYANT LE STATUT DE COMPAGNON, ET LÉGER RECUIL POUR LES FEMMES APPRENTIES



Dans l'industrie de la construction, le nombre d'heures travaillées annuellement varie beaucoup selon le métier, le statut et le secteur. La moyenne globale d'heures travaillées doit donc être utilisée avec prudence pour comparer la situation des femmes à celle des hommes. Cette moyenne, dans le cas des femmes, reflète le fait qu'une forte proportion d'entre elles sont encore au stade de l'apprentissage et, qui plus est, à la première période d'apprentissage pour la majorité. Cela explique la durée de travail plus courte, car de manière générale, les heures travaillées augmentent au fur et à mesure que l'on avance dans l'apprentissage. De plus, les femmes sont plus présentes dans les métiers ayant les moyennes d'heures les plus faibles de l'industrie.

Globalement, la moyenne des heures travaillées en 2017 par les femmes est de 671 heures, alors que celle des hommes est de 948 heures (tableau 9). Par rapport à 2016, la moyenne des heures travaillées par les femmes est en baisse.

Considérant l'arrivée d'un nombre élevé de nouvelles femmes en début d'apprentissage en 2017, il est conséquent que leur moyenne d'heures, tous statuts confondus, connaisse une baisse en 2017.

Les femmes travaillent donc l'équivalent de 71 % de la moyenne des hommes. Toutefois, la situation varie en fonction du statut. Les femmes apprenties travaillent en moyenne 598 heures, ce qui correspond à 76 % de la moyenne de 789 heures des hommes. Les femmes ayant un statut de compagnon travaillent 912 heures en moyenne, soit 88 % de la moyenne de 1 031 heures des hommes, alors que celles qui exercent une occupation travaillent 603 heures en moyenne, soit 67 % de la moyenne de 904 heures des hommes.

Les données où on compte un nombre peu élevé de femmes doivent être interprétées avec prudence, mais il demeure que dans 8 des 25 métiers, les femmes ayant un statut de compagnon montrent une moyenne des heures travaillées plus élevée que celle des hommes et que dans 8 autres métiers, la moyenne des femmes atteint plus de 80 % de celle des hommes.

Pour le statut d'apprenti, la moyenne des heures travaillées des femmes est supérieure à celle des hommes pour 2 métiers et atteint plus de 80 % dans le cas de 9 autres métiers.

Les femmes exerçant les 2 occupations de magasinière/commis et de soudeuse affichent une moyenne des heures travaillées plus élevée que celle des hommes dans ces mêmes occupations et atteignent plus de 80 % dans le cas des conductrices de camions.

Tableau 9 – Moyennes annuelles des heures travaillées de la main-d'œuvre active selon le sexe et le statut par métier et occupation
2017, moyennes d'heures annuelles et proportion de la moyenne des heures travaillées des hommes

Métier / Occupation	Femmes			Hommes			% de la moyenne des hommes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueteur-maçon / Briqueteuse-maçonne	406	898	479	696	881	813	58%	102%	59%
Calorifugeur / Calorifugeuse	884	1 131	997	1 023	1 257	1 199	86%	90%	83%
Carreleur / Carreleuse	633	907	700	704	875	796	90%	104%	88%
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	448	690	482	723	961	877	62%	72%	55%
Chaudronnier / Chaudronnière	782	593	709	989	919	930	79%	65%	76%
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	535	1 050	584	739	1 035	921	72%	101%	63%
Couvreur / Couvreuse	267	648	356	423	876	685	63%	74%	52%
Électricien / Électricienne	789	1 014	869	978	1 173	1 114	81%	86%	78%
Ferblantier / Ferblantière	659	967	775	826	1 142	1 056	80%	85%	73%
Ferrailleur / Ferrailleuse	0	875	875	598	1 106	1 040	0%	79%	84%
Frigoriste	849	550	767	964	1 350	1 235	88%	41%	62%
Grutier / Grutière	370	1 235	864	836	1 267	1 210	44%	97%	71%
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	1 485	1 662	1 554	1 339	1 559	1 484	111%	107%	105%
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	6	356	239	904	1 077	1 057	1%	33%	23%
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	582	873	833	0%	0%	0%
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	769	1 741	963	1 118	1 349	1 262	69%	129%	76%
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	599	1 220	872	898	1 102	1 059	67%	111%	82%
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	739	226	685	911	1 107	1 020	81%	20%	67%
Opérateur / Opératrice de pelles	868	827	840	629	895	865	138%	92%	97%
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	419	748	595	698	873	852	60%	86%	70%
Peintre	627	896	709	705	904	834	89%	99%	85%
Plâtrier / Plâtrière	662	985	760	743	980	887	89%	101%	86%
Poseur / Poseuse de revêtements souples	513	781	592	618	802	753	83%	97%	79%
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	576	1 433	882	983	1 171	1 105	59%	122%	80%
Tuyauteur / Tuyauteuse	725	870	777	971	1 155	1 096	75%	75%	71%
Total des métiers	598	912	688	789	1 031	956	76%	88%	72%
Boutefeueu-foreur / Boutefeueu-foreuse			503			954			53%
Conducteur / Conductrice de camions			468			537			87%
Magasinier / Magasinnière / Commis			1 560			985			158%
Main-d'œuvre de lignes			927			1 234			75%
Manœuvre			557			860			65%
Arpenteur / Arpenteuse			705			1 138			62%
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			453			604			75%
Soudeur / Soudeuse			1 026			979			105%
Autres occupations			510			820			62%
Total des occupations			603			904			67%
Total			671			948			71%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018



DIFFICILE MAINTIEN DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Tableau 10 – Taux d'abandon des apprentis et des occupations selon le sexe

Cohorte 1997 à 2012, taux d'abandon des salariées et des salariés

	Taux d'abandon après				
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Femmes					
Apprenti	21%	34%	42%	49%	54%
Non diplômé	25%	39%	48%	55%	61%
Diplômé	15%	27%	34%	40%	45%
Occupation	25%	38%	47%	54%	60%
Total	22%	35%	43%	50%	56%
Hommes					
Apprenti	13%	21%	26%	30%	33%
Non diplômé	17%	26%	32%	36%	40%
Diplômé	8%	13%	17%	21%	24%
Occupation	19%	27%	34%	38%	42%
Total	14%	23%	28%	32%	35%
Écart Femmes - Hommes					
Apprenti	8%	13%	16%	19%	21%
Non diplômé	9%	13%	16%	19%	21%
Diplômé	7%	13%	16%	19%	21%
Occupation	6%	11%	14%	16%	18%
Total	8%	13%	16%	18%	20%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

Le taux élevé d'abandon des femmes démontre que leur maintien en emploi dans l'industrie de la construction est difficile. En excluant les compagnons, puisqu'un nombre trop restreint de femmes intègrent l'industrie par ce statut pour établir une comparaison, 56 % des femmes entrées comme apprenties ou occupations ont quitté l'industrie après 5 ans, tandis les hommes quittent beaucoup moins (35 %) (tableau 10).

Les taux d'abandon élevés observés chez les femmes viennent freiner l'impact de la croissance des entrées des femmes dans l'industrie. Également, les femmes sont relativement moins nombreuses à effectuer un retour dans l'industrie après une période d'inactivité. Leur départ de l'industrie semble plus définitif que celui des hommes; c'est d'ailleurs ce qui se dégageait de l'étude⁹ sur les abandons réalisée en 2008.

De fait, si le taux d'abandon des femmes avait été similaire à celui des hommes au cours de la période de 1997 à 2017, ce sont environ 4 000 femmes qui travailleraient dans la construction aujourd'hui, plutôt que 3 002.

Il est à noter qu'il est encore trop tôt pour voir l'impact des mesures du PAEF implantées depuis 2015 sur le taux d'abandon des femmes. Ce n'est qu'à compter de 2021 que l'on pourra commencer à en voir l'effet.

⁹ Pour obtenir un rapport complet sur l'abandon, consultez le document : *Les abandons dans les métiers et occupations de la construction : Ampleur et causalités*, Commission de la construction du Québec, Direction recherche et organisation, février 2008, disponible au ccq.org.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A1 – Main-d'œuvre active par sexe et statut selon le métier et l'occupation

2017, nombre de salariées et salariés

Métier ou occupation	Femmes			Hommes			Total		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueur-maçon / Briqueteuse-maçonne	23	4	27	1 805	3 083	4 888	1 828	3 087	4 915
Calorifugeur / Calorifugeuse	33	28	61	237	728	965	270	756	1 026
Carreleur / Carreleuse	99	32	131	1 055	1 234	2 289	1 154	1 266	2 420
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	443	71	514	14 248	26 378	40 626	14 691	26 449	41 140
Chaudronnier / Chaudronnière	8	5	13	106	605	711	114	610	724
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	28	3	31	1 156	1 846	3 002	1 184	1 849	3 033
Couvreur / Couvreuse	33	10	43	2 382	3 275	5 657	2 415	3 285	5 700
Électricien / Électricienne	158	87	245	5 278	12 235	17 513	5 436	12 322	17 758
Ferblantier / Ferblantière	30	18	48	1 165	3 119	4 284	1 195	3 137	4 332
Ferrailleur / Ferrailleuse	0	7	7	184	1 234	1 418	184	1 241	1 425
Frigoriste	8	3	11	1 078	2 558	3 636	1 086	2 561	3 647
Grutier / Grutière	6	8	14	226	1 483	1 709	232	1 491	1 723
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	11	7	18	383	734	1 117	394	741	1 135
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	1	2	3	115	854	969	116	856	972
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	52	321	373	52	321	373
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	4	1	5	461	764	1 225	465	765	1 230
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	14	11	25	670	2 515	3 185	684	2 526	3 210
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	17	2	19	1 093	1 374	2 467	1 110	1 376	2 486
Opérateur / Opératrice de pelles	11	23	34	796	6 279	7 075	807	6 302	7 109
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	27	31	58	717	5 261	5 978	744	5 292	6 036
Peintre	572	248	820	1 718	3 142	4 860	2 290	3 390	5 680
Plâtrier / Plâtrière	103	45	148	1 165	1 791	2 956	1 268	1 836	3 104
Poseur / Poseuse de revêtements souples	24	10	34	315	855	1 170	339	865	1 204
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	18	10	28	902	1 682	2 584	920	1 692	2 612
Tuyauteur / Tuyauteuse	38	21	59	2 961	6 342	9 303	2 999	6 363	9 362
Total des métiers	1 709	687	2 396	40 268	89 692	129 960	41 977	90 379	132 356
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			5			545			550
Conducteur / Conductrice de camions			21			557			578
Magasinier / Magasinière / Commis			6			7			13
Main-d'œuvre de lignes			21			2 334			2 355
Manœuvre			422			17 874			18 296
Arpenteur / Arpenteuse			86			1 050			1 136
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			4			122			126
Soudeur / Soudeuse			11			780			791
Autres occupations			30			855			885
Total des occupations			606			24 124			24 730
Total			3 002			154 084			157 086

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

Tableau A2 – Main-d'œuvre active autochtone et non-autochtone selon la région de domicile et selon le sexe

2017, nombre de salariées et salariés

Région de domicile	Autochtones			Non-autochtones			Part des femmes	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Autochtones	Non-autochtones
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	1	35	36	59	6 457	6 516	2,8%	0,9%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	137	141	84	6 886	6 970	2,8%	1,2%
Québec	4	95	99	515	26 547	27 062	4,0%	1,9%
Mauricie-Bois-Francs	1	35	36	139	10 131	10 270	2,8%	1,4%
Estrie	1	14	15	79	5 926	6 005	6,7%	1,3%
Grand Montréal	13	182	195	1 844	84 481	86 325	6,7%	2,1%
Ile de Montréal	4	36	40	350	14 253	14 603	10,0%	2,4%
Montérégie	2	83	85	640	31 966	32 606	2,4%	2,0%
Laval-Laurentides-Lanaudière	7	63	70	854	38 262	39 116	10,0%	2,2%
Outaouais	1	34	35	100	6 417	6 517	2,9%	1,5%
Abitibi-Témiscamingue	3	25	28	81	3 096	3 177	10,7%	2,5%
Baie-James	3	133	136	1	9	10	2,2%	10,0%
Côte-Nord	11	292	303	56	2 511	2 567	3,6%	2,2%
Ensemble du Québec	42	985	1 027	2 960	153 099	156 059	4,1%	1,9%

Source: Commission de la construction du Québec, 2018

Tableau A3 — Nombre de femmes actives par métier et occupation selon la région de domicile, 2017
2017, nombre de salariées

Métier ou occupation	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Québec	Mauricie-Bas-Francs	Estrie	Grand Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Bate-James	Côte-Nord	Total
Briqueur-maçon / Briqueteuse-maçonne	0	0	1	1	2	21	2	0	0	0	27
Calorifugeur / Calorifugeuse	1	2	8	2	0	47	0	1	0	0	61
Carreleur / Carreleuse	1	3	36	5	1	82	1	1	0	1	131
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	8	19	67	29	22	316	12	25	2	14	514
Chaudronnier / Chaudronnière	2	0	2	4	1	4	0	0	0	0	13
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	1	2	3	2	0	22	1	0	0	0	31
Couvreur / Couvreuse	2	2	7	1	2	24	4	1	0	0	43
Électricien / Électricienne	7	5	26	8	3	168	8	12	0	8	245
Ferblantier / Ferblantière	0	0	5	1	0	36	5	0	0	1	48
Ferrailleur / Ferrailleuse	0	0	1	0	0	6	0	0	0	0	7
Frigoriste	0	0	1	0	0	10	0	0	0	0	11
Grutier / Grutière	0	0	1	0	0	12	1	0	0	0	14
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	0	0	0	1	0	17	0	0	0	0	18
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	3
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	5
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	1	0	3	2	2	16	1	0	0	0	25
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	0	0	3	0	0	12	2	2	0	0	19
Opérateur / Opératrice de pelles	1	2	5	1	1	20	1	1	0	2	34
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	2	3	14	5	0	29	0	3	0	2	58
Peintre	12	17	213	33	26	486	21	6	0	6	820
Plâtrier / Plâtrière	0	1	30	10	4	95	7	0	0	1	148
Poseur / Poseuse de revêtements souples	1	0	7	0	1	16	6	2	0	0	34
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	0	0	0	0	2	25	0	0	0	1	28
Tuyauteur / Tuyauteuse	1	2	6	3	2	32	6	6	0	1	59
Total des métiers	40	58	439	110	69	1 501	78	61	2	37	2 396
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse	0	0	0	1	1	3	0	0	0	0	5
Conducteur / Conductrice de camions	2	2	2	0	0	11	0	0	2	2	21
Magasinier / Magasinière / Commis	0	1	0	0	0	0	2	0	0	3	6
Main-d'œuvre de lignes	0	1	3	4	0	11	0	0	0	2	21
Manœuvre	16	11	54	17	6	264	18	20	0	15	422
Arpenteur / Arpenteuse	2	14	17	4	3	36	1	2	0	7	86
Scaphandrier / Scaphandrière	0	0	1	0	0	2	0	0	0	1	4
Soudeur / Soudeuse	0	0	0	3	0	7	0	1	0	0	11
Autres occupations	0	1	3	1	1	22	2	0	0	0	30
Total des occupations	20	30	80	30	11	356	23	23	2	30	606
Total	60	88	519	140	80	1 857	101	84	4	67	3 002

Source: Commission de la construction du Québec, 2018